

de flave, chacun avec 7 taches testacées, allongées, disposées en deux groupes de trois, l'un sur la 1^{re} moitié, l'autre juste au-delà du milieu et une tache antéapicale, allongée, touchant presque la bande latérale. Les deux groupes de trois comprennent respectivement une tache allongée discoïdale et deux taches placées un peu en arrière, la 1^{re} allongée dans la région suturale, la 2^e oblique, soudée à la bande latérale. Plaques fémorales ouvertes; pas de sutures métasternales. Pattes, surtout les tibias antérieurs, rembrunies.

Koné; Anse Vata.

Collection A. Fauvel.

PHLÆOCHARIS NORMANDI

Nouvelle espèce de France

Par ALBERT FAUVEL

Ante *Phl. subtilissimam* Mann. collocanda, sed brevius pubescens, thoracis forma elytrisque hoc duplo longioribus præcipue omnino diversa. Paulo latior, parallela, capite thoraceque minus opacis, capite abdomineque piceis, hoc marginibus segmento penultimo præter basin mediam, ore, antennis pedibusque rufotestaceis; thorace elytrisque squalide rufis, illo disco, his basi media vix infuscatis. Antennæ paulo longiores, graciliores, articulis 4-9 longioribus, 10^o quadrato. Oculi paulo majores. Thorax multo brevior, duplo fere latior quam longior, antice multo minus angustatus, lateribus ante basin fortiter sinuatis, angulis posticis acutis, fere retro productis, ante basin utrinque sat profunde foveolatus, supra minus convexus, vix perspicue longitudinaliter et breviter sulcatus, fere biimpressus, punctura vix magis perspicua. Scutellum minus. Elytra thorace parum latiora, parallela, multo minus quam in *subtilissima* convexa, disco planiuscula, apice recte truncata, punctura subtiliore, duplo densiore. Abdomen minus conicum, sat densius punctulatum. — Long., 2 mill.

Sous les pierres enfoncées, octobre.

Pyrénées-Orientales : La Croix-Blanche, près Port-Vendres. Un seul exemplaire.

Je me fais un plaisir de dédier cette espèce à M. le D^r Normand, qui l'a découverte.

FAUNE ANALYTIQUE

DES

COLÉOPTÈRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Par ALBERT FAUVEL

I

La Nouvelle-Calédonie, possession française depuis cinquante ans (24 septembre 1853), est, après l'Australie et la Nouvelle-Zélande, une des plus grandes terres de l'Océan Pacifique. Trois fois plus grande que la Corse, elle s'étend sur une longueur de 90 lieues et une largeur moyenne de 12 à 13, entre les 161°35' et 164°35' de longitude est et entre 20°10' et 22°26' de latitude australe; son orientation est nord-est sud-ouest.

Une chaîne de montagnes, dont les plus hautes atteignent 1.700^m (1), divise la grande terre en deux versants dirigés obliquement à peu près de l'est à l'ouest; il en résulte certaines différences fauniques entre le versant nord-est (Kanala, Hienghène et Balade), formé de terrains plutoniques ou de transition, et le versant sud-ouest (Nouméa, Ourail, Bourail), à constitution géologique plus variée, souvent calcaire. D'égales différences s'observent entre la faune des plaines et celle des sommets, bien que ces derniers ne possèdent pas d'espèces subalpines proprement dites.

Les montagnes, couvrant l'île presque en entier, donnent naissance à quelques rivières, à de très nombreux torrents et à des

(1) De nombreux sommets dépassent 1.000^m d'altitude. Le plateau au nord du Piton de Panié atteint 1.700^m; le piton de Panié, 1.642^m; le Humboldt, 1.640^m; le mont Mou, 1.269^m; le Kogui, 1.078^m; Table Unio, 1.025^m, etc. Le mont d'Or, près Nouméa, n'a que 775^m.